

ou l'autre ou sur tous les aspects de nos actuelles et futures relations.

Ce n'est qu'avec vos conseils, et en fait votre assentiment, que nous pourrons concrétiser ce renforcement de nos relations. Quant à nous Canadiens, nous nous mettrons à la tâche avec persévérance et enthousiasme.

Si cette bonne volonté manifeste s'accompagne d'une volonté politique d'améliorer la situation dans les îles, nous pourrons établir un modèle de relations entre États.

J'espère que vous comprendrez et partagerez mon enthousiasme. C'est pour moi un défi exaltant que de s'attaquer au développement de liens plus étroits et plus globaux entre nos pays et de mobiliser les ressources nécessaires pour influencer et améliorer l'existence des hommes, des femmes et des enfants des Caraïbes. Nous devons prendre ces mesures si nous voulons que les valeurs les plus chères aux membres du Commonwealth soient préservées et protégées. Le Canada aimerait, et tentera fermement d'améliorer sa position commerciale et financière dans la région, je peux vous assurer que le Cabinet a accepté cette politique reconnaissant pleinement que le principal avantage d'un investissement de ressources publiques canadiennes se définirait en termes humains, humanitaires et politiques. Notre politique est une réponse directe à la proposition antillaise faite à Lusaka d'accorder une importance toute particulière aux micro- et mini-États.

Je suis personnellement enchanté d'avoir joué un rôle dans la formulation de cette politique. Je suis heureux et fier d'avoir eu l'occasion de vous en tracer aujourd'hui les grandes lignes. Je vous écouterai avec beaucoup d'intérêt, et je vous remercie de votre attention.

---

S/C